



Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CCM CRAON ET DU CRAONNAIS 27 RUE NEUVE 53400 CRAON

déclare et atteste avoir reçu la somme de 1 000 €.

MOREAU MICKAEL (GERANT), gérant de la société 2M PEINTURE DECORATION EN FORMATION , S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 24 PLACE DU 8 MAI 53400 CRAON, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

| | |
|-----------------|-------------------------------|
| 1er associé | 24 place du 8 mai 53400 CRAON |
| Nombre de parts | 100 |
| Montant versé | 1 000 € |

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 20 février 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Juanito AUFFRAY
Responsable des Engagements

JST06

Lu et approuvé
Dirigeant

Caisse de Crédit Mutuel
CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE CRAON ET DU CRAONNAIS
27, rue Neuve - 53400 CRAON
☎ 0 820 820 131 (Service 0,12 €/min + prix appel)
Fax 02 43 09 69 59 - Laval 786 239 665